



## SOMMAIRE

- 1** Mot du Président
- 3** Convocation à l'assemblée primaire du 21 novembre 2013
- 3** Protocole de l'assemblée primaire du 22 novembre 2012
- 5** Message et remarques sur le budget 2014
- 10** Information sur l'agrandissement du centre scolaire
- 11** Information sur Riddes Energie SA (adduction d'eau potable/micro-centrale et chauffage à distance)
- 12** Eboulement du Rosselin / Travaux de la Fare
- 13** Organisation touristique Office du Tourisme – Société de développement
- 14** Commission communale d'intégration
- 15** Riddes côté montagne
  - La Maison de la Forêt et le Sentier des Sens
  - La salle communale de La Tzoumaz
  - La Tzoumaz / Rétrospective de l'été 2013
  - La Tzoumaz / Présentation de l'hiver 2013-2014
- 18** Divers
  - Domaine skiable Savoleyres - La Tzoumaz
  - Tarifs des abonnements de ski pour les habitants de Riddes
  - Horaires de la déchetterie et dates de ramassage du papier à Riddes
  - Collecte des sapins de Noël
  - Composition de l'eau
  - Assurances maladie complémentaires pour les enfants
  - Cartes journalières CFF «commune»
  - Heures d'ouverture des guichets du bureau communal
  - Agenda Riddes / La Tzoumaz

## MOT DU PRÉSIDENT

Mesdames, Messieurs,  
C'est avec plaisir que je vous présente ce nouvel InfoRiddes, qui sera pour une large partie consacré au budget de fonctionnement et d'investissement de l'année 2014.

Comme à l'accoutumée, ce biannuel vous informe également des projets importants de notre Commune, y compris ceux en rapport avec notre station de La Tzoumaz. Vous y trouvez aussi des renseignements généraux toujours fort utiles. Je souhaite que l'InfoRiddes contribue comme par le passé à renforcer la communication entre les autorités et le citoyen, tout comme le veut l'assemblée primaire, à laquelle j'ai toujours plaisir à vous voir participer en nombre.

En l'espace de quelques années, l'activité des conseillers communaux et du Président d'une commune s'est sensiblement intensifiée en mobilisant des compétences toujours plus pointues, dans l'examen de dossiers toujours plus techniques. L'exercice d'une charge publique ne se borne plus à de simples tâches de gestion mais nécessite des connaissances spécifiques de plus en plus poussées.

En poste depuis une année, votre Conseil communal, avec à son bord deux nouveaux élus, s'est engagé avec énergie au profit, je l'espère vivement, de votre entière satisfaction. Mes collègues et moi-même sommes investis d'une mission que nous tâchons jour après jour de mener

à bien et souhaitons rester proches de vos préoccupations.

Mais venons-en au budget. Comme déjà abordé lors de l'assemblée primaire de l'automne 2012, un des principaux investissements de ces prochaines années est l'agrandissement de l'école. Ce projet me tient particulièrement à cœur, car offrir à nos enfants les outils nécessaires et adéquats à leur réussite scolaire me semble primordiale pour le développement d'un village. Le détail de cette réalisation vous est présenté en page 10.

Un autre investissement considérable, dont l'avancement du dossier se poursuit au rythme des procédures administratives longues et sinueuses et qui revêt un enjeu également important pour notre Commune, est le projet d'adduction d'eau potable et de microcentrale dont les détails vous sont présentés en page 11.

A la lecture des budgets, vous constaterez que le Conseil communal présente un budget prévoyant des investissements nets s'élevant à 5344500 francs, y compris ceux liés aux services autofinancés. Il en résulte un endettement net par habitant qui double par rapport à 2013, mais qui selon les valeurs indicatives, est toujours considéré comme «endettement faible».

Depuis 2009, l'endettement net par habitant a considérablement diminué jusqu'à l'année dernière. Cette baisse a été voulue par le Conseil communal, en prévoyance des importants investissements auxquels nous devons faire

face aujourd'hui et pour les quelques années à venir. Cette évolution est donc conforme aux prévisions à moyen terme.

J'aimerais également aborder un sujet de préoccupation majeure pour notre Municipalité, à savoir le tourisme.

Comme vous l'avez sans doute appris dans la presse, la structure touristique « Destination Verbier/St-Bernard » ne perdurera pas au-delà du 31 octobre 2013. Ce changement d'organisation nous contraint à retrouver notre indépendance. Toutefois une étroite collaboration au niveau marketing sera maintenue avec nos partenaires du Val de Bagnes et sa région. La nouvelle organisation vous est présentée en page 13.

Je profite de cet intermède touristique pour vous dire quelques mots sur notre partenaire Téléverbier, avec qui nous entretenons d'excellentes

relations et qui consent d'importants efforts à l'entretien, au renouvellement et à la modernisation de ses infrastructures. Vous découvrirez en page 18 les offres d'abonnement de ski pour les habitants de la Commune de Riddes, défiant toute concurrence et qui devraient vous inciter à découvrir les plaisirs des sports d'hiver dans les somptueux décors de nos montagnes.

Voilà, à la lecture de cet édito et de ce numéro, vous vous rendrez compte que les défis à relever sont toujours aussi nombreux et nécessiteront certaines décisions importantes dans un futur proche.

Pour conclure, je me permets de vous inviter à soutenir nos sociétés locales, en participant par exemple à leur souper de soutien, à leur loto, à leurs différentes manifestations. Je me plais à rappeler le rôle culturel et social primordial que remplissent les nombreuses et diversifiées sociétés

locales de notre village. Elles méritent qu'on leur accorde tout notre intérêt. Le sport, la culture, la créativité et les arts contribuent grandement à l'amélioration de notre qualité de vie.

Alors consultez sans tarder le programme des manifestations en dernière page de cet InfoRiddes et profitez des diverses activités mises sur pied dans notre beau village, qui après la saison des vendanges et un bref intermède hivernal, s'est paré en ces mois d'automne de ses plus belles couleurs.

Le Conseil communal et moi-même vous souhaitons une bonne lecture de ces nouvelles et vous invitons à participer nombreux à la prochaine assemblée primaire qui se tiendra le jeudi 21 novembre 2013 à 19h30 à la Salle du Collège.

Votre Président  
Jean-Michel Gaillard



## protocole de l'assemblée primaire

DU 22 NOVEMBRE 2012

### CONVOCAION À L'ASSEMBLÉE PRIMAIRE DU 21 NOVEMBRE 2013

L'assemblée primaire est convoquée le jeudi 21 novembre 2013 à 19h30 à la salle du Collège, avec l'ordre du jour suivant :

1. Protocole de l'assemblée primaire du 22 novembre 2012
2. Lecture du budget 2014
3. Approbation du budget 2014
4. Présentation du plan quadriennal 2014-2017
6. Information sur l'agrandissement du centre scolaire
7. Information sur Riddes Energie SA (chauffage à distance et microcentrale)
8. Divers

Le budget de l'exercice 2014 est tenu à la disposition des citoyennes et des citoyens et peut être consulté ou retiré, dans sa forme complète, au bureau communal, pendant les heures officielles d'ouverture.

L'assemblée primaire du budget 2013 est ouverte par M. Jean-Michel Gaillard, Président, qui souhaite la bienvenue à l'assistance.

Cette assemblée a été conformément convoquée par affichage au pilier public dans le délai légal avec l'ordre du jour suivant :

1. Protocole de l'assemblée primaire du 22 novembre 2012
2. Lecture du budget 2013
3. Approbation du budget 2013
4. Présentation du plan quadriennal 2013-2016
5. Bilan de la dernière législature
6. Divers

### PROTOCOLE DE L'ASSEMBLÉE PRIMAIRE DU 22 NOVEMBRE 2012

Sur proposition de M. Jean-Michel Gaillard, Président, l'assemblée primaire renonce à la lecture du protocole de l'assemblée primaire du 22 novembre 2012, protocole qui a été porté à connaissance de tous les citoyens dans l'InfoRiddes et l'approuve à l'unanimité. L'ordre du jour est également accepté.

### LECTURE DU BUDGET 2013

Le compte de fonctionnement laisse apparaître une marge d'autofinancement de 1 951 121 francs. Les investissements nets s'élèvent à 3 644 000 francs.

Quant au compte de variation de fortune, il présente un bénéfice net de 191 121 francs après enregistrement de 1 760 000 francs d'amortissements comptables.

Ce budget 2013 est soumis à votre approbation conformément aux dispositions légales en vigueur, il a été adopté en séance du Conseil du 23 octobre 2012 et soumis aux organes de contrôle prévus par la loi.

### COMPTE DE FONCTIONNEMENT

En 2012 a eu lieu la mise en œuvre de la réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération, le canton et les communes.

Etant donné que le budget 2013 doit être bouclé sans connaître les chiffres définitifs des comptes 2012 qui seront dévoilés lors du bouclage des comptes, il y a quelques incertitudes liées aux incidences financières, notamment en ce qui concerne les comptes « Enseignement et formation », « Aide sociale » et « Finances et impôts ».

En 2013, nous aurons l'honneur d'organiser la réception de la Présidente du Grand Conseil, étant donné qu'il est prévu que M<sup>me</sup> Marcelle Monnet Terretaz, actuelle vice-présidente du Grand Conseil, devienne Présidente du Grand Conseil. La réception, organisée par la Commune, est prévue le vendredi 17 mai 2013 et un montant de 150 000 francs a été budgétisé.

Dans le compte « Prévoyance sociale », l'augmentation des charges est principalement liée à la petite enfance, soit une augmentation des charges dans le cadre de l'association « Planète Enfants », qui coordonne le réseau des mamans de jour, l'ouverture de la nouvelle crèche le 22 août 2012 et la création récente d'une structure d'UAPE. Pour cette raison, il est prévu une augmentation des charges de 90 000 francs dans le cadre du budget 2013 par rapport au budget 2012.

Suite à la décision de l'assemblée primaire du 31 mai 2012 qui a accepté la proposition du Conseil communal de diminuer la taxe annuelle de base des eaux usées, une diminution de

120 000 francs des encaissements de taxes d'utilisation sur les eaux usées est prévue.

Les impôts ont été adaptés, en se basant sur les résultats des dernières années et selon les prévisions qui ont pu être effectuées. Une augmentation de 440 000 francs a été budgétisée sur les recettes liées aux personnes physiques et une augmentation de 100 000 francs sur les recettes liées aux personnes morales.

Au niveau du fonds de péréquation, la Commune sera toujours bénéficiaire en 2013 mais la répartition cantonale prévoit une diminution de recettes de 70 000 francs pour notre Commune. Ce qui est une baisse importante sur une année.

### COMPTES DES INVESTISSEMENTS

Le Conseil communal présente un budget prévoyant des investissements nets s'élevant à 3 644 000 francs, y compris ceux liés aux services autofinancés.

Le principal investissement prévu est l'aménagement d'adduction et de traitement d'eau potable. Des travaux, d'un montant de 1 400 000 francs, budgétisés dans le poste « Eau potable », sont prévus pour l'année 2013.

Des travaux de réaménagement de la salle communale de La Tzoumaz dans la PPE Les Savoleyres sont prévus pour un montant de 360 000 francs. Ces travaux permettront d'isoler le sol et le plafond de ces locaux, ce qui facilitera la tenue d'assemblées et autres manifestations en journée.

Un montant de 300 000 francs est dévolu à la construction d'un nouveau local du feu à La Tzoumaz. En effet, le

local actuel n'est plus adapté, en particulier pour le parcage du nouveau véhicule qui va être acheté par le CSI B, et d'autre part, son emplacement actuel n'est pas adéquat.

Dans le cadre du projet d'agrandissement du centre scolaire, le Canton a donné un préavis positif et un montant de 100 000 francs a été budgétisé pour l'étude du projet. Le Conseil communal souhaite que les travaux d'agrandissement puissent débiter en 2015.

Suite à l'homologation du nouveau PAZ (Plan d'affectation des zones) en mars dernier et à l'ouverture de nouvelles zones constructibles à Riddes, le Conseil communal a la volonté de faire équiper dans les deux ans à venir la zone du haut du village (Pied du Mont) et la nouvelle zone artisanale longeant la voie CFF. Le budget prévu pour ces équipements routiers à Riddes est de 270 000 francs.

Les principales autres dépenses prévues sont les suivantes :

- Un montant de 274 000 francs est demandé par l'Etat du Valais comme participation communale aux travaux de construction et de réfection des routes cantonales.
- En ce qui concerne le « Trafic », il est également prévu l'achat d'un véhicule pour les travaux publics s'élevant à 50 000 francs.
- Un montant de 100 000 francs a été planifié dans le cadre de la finalisation des travaux de sécurisation de la zone de danger de La Fare.

### APPROBATION DU BUDGET 2013

L'assemblée primaire dans son ensemble accepte le budget 2013 de la municipalité.

### PRÉSENTATION DU PLAN QUADRIENNIAL 2013-2016

Le plan quadriennal est présenté à l'assemblée primaire. Les investissements importants prévus dans le futur immédiat sont l'amélioration du réseau d'eau potable pour 2014 et 2015, l'agrandissement de l'école primaire pour 2014, 2015 et 2016 ainsi que la déchetterie du Rosselin pour 2014.

### BILAN DE LA DERNIÈRE LÉGISLATURE

Le bilan de la dernière législature est brièvement présenté à l'assemblée primaire, dont voici les points :

- Nouveau plan de zone et règlement des constructions (PAZ-RCC)
- Zone des Morands
- Microcentrale Lac des Vaux – Les Pontets
- Domaine des Sœurs
- Chauffage à distance
- Protection contre les crues de la Fare
- Rhône 3
- Place de Foire
- Place centrale à La Tzoumaz
- Projet de la Place de la patinoire à La Tzoumaz.

### DIVERS

La parole n'étant pas demandée, le Président clôt la séance en remerciant les membres de l'Assemblée pour leur participation et leur intérêt. Il invite les personnes présentes à partager le verre de l'amitié.



## message et remarques sur le budget 2014

### 1. APERÇU GÉNÉRAL

Mesdames, Messieurs, Chères concitoyennes, Chers Concitoyens,

Conformément à l'article 7 al. 1 de la Loi sur les communes du 5 février 2004, le Conseil communal a l'honneur de vous présenter le budget de la commune pour l'année 2014.

La comparaison avec les comptes 2012 et le budget 2013 fait ressortir les principales évolutions qui vont caractériser l'exercice budgétisé.

### 2. CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Le compte de fonctionnement laisse apparaître une marge d'autofinancement de 1 893 623 francs. Les investissements nets s'élèvent à 5 344 500 francs.

Quant au compte de variation de fortune, il présente un excédent de charges de 75 977 francs après enregistrement de 1 969 600 francs d'amortissements comptables.

Ce budget 2014 est soumis à votre approbation conformément aux dispositions légales en vigueur, il a été adopté en séance du Conseil communal du 17 octobre 2013 et soumis aux organes de contrôle prévus par la loi.

### 3. COMPTE DE FONCTIONNEMENT

Au niveau de l'administration générale, nous avons une diminution des charges par rapport au budget 2013, car la réception de la Présidente du Grand Conseil M<sup>me</sup> Marcelle Monnet Terrettaz, qui s'est déroulée le 17 mai dernier, était budgétisée dans ce compte.

Comme cela a déjà été relaté dans le dernier InfoRiddes, au niveau du dicastère « Sécurité publique », des différences entre les comptes et le budget 2012 ont été marquées dans le cadre de la création de nouvelles structures intercommunales, telles le CSI B des Deux Rives ou l'Autorité de Protection des Deux Rives. Cela se ressent également dans les chiffres qui ont été budgétisés pour 2013, ce sans connaître les chiffres définitifs de 2012, situation qui résulte des augmentations pour 2014.

En ce qui concerne l'« Enseignement et Formation », il en ressort une augmentation de près de 10%, soit 71 160 francs, de la contribution communale au traitement du personnel enseignant. Cela s'explique par l'augmentation du nombre d'enfants qui fréquentent l'école primaire ainsi que par le coût moyen par élève qui est également en augmentation.

Dans le compte « Prévoyance sociale », les charges devraient diminuer, car le nouveau taux de répartition des charges prévu dès le 1<sup>er</sup> janvier 2012 avec la RPT II (70 % canton, 30% communes) et qui n'a pu être mis en vigueur en raison du référendum

### PRÉSENTATION DU RÉSULTAT ANNUEL

#### Compte de fonctionnement

##### RÉSULTAT AVANT

AMORTISSEMENTS COMPTABLES	COMPTE 2012	BUDGET 2013	BUDGET 2014
Charges financières	12'046'054.05	10'868'431.00	11'216'177.00
Revenus financiers	14'681'548.85	12'819'552.00	13'109'800.00
Marge d'autofinancement	2'635'494.80	1'951'121.00	1'893'623.00

##### RÉSULTAT APRÈS

AMORTISSEMENTS COMPTABLES	COMPTE 2012	BUDGET 2013	BUDGET 2014
Marge d'autofinancement	2'635'494.80	1'951'121.00	1'893'623.00
Amortissements ordinaires	1'853'129.40	1'760'000.00	1'969'600.00
Excédent de charges			-75'977.00
Excédent de revenus	782'365.40	191'121.00	

##### COMPTE

##### DES INVESTISSEMENTS

	COMPTE 2012	BUDGET 2013	BUDGET 2014
Dépenses	3'461'786.00	3'994'000.00	5'394'500.00
Recettes	687'518.00	350'000.00	50'000.00
Investissements nets	2'774'268.00	3'644'000.00	5'344'500.00

##### FINANCEMENT

	COMPTE 2012	BUDGET 2013	BUDGET 2014
Marge d'autofinancement	2'635'494.80	1'951'121.00	1'893'623.00
Investissements nets	2'774'268.00	3'644'000.00	5'344'500.00
Insuffisance de financement	-138'773.20	-1'692'879.00	-3'450'877.00

contre la Loi sur les soins de longue durée, devrait pouvoir être appliqué à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014. Il en ressort une diminution de 7% à la charge des communes.

Dans le compte « Economie publique », nous avons d'importantes modifications en raison de la mise en place de la nouvelle structure touristique qui vous est présentée dans cet InfoRiddes. Les taxes touristiques ainsi que l'ensemble des charges liées au personnel, aux locaux et à la structure de l'Office du Tourisme sont intégrés aux comptes communaux.

Dans le compte « Finances et impôts », les impôts sur les personnes morales ont été revus à la baisse. En effet, nous devons faire face à une incertitude au niveau de l'imposition des personnes morales en lien avec le marché d'électricité. Pour cette raison, nous avons diminué de 200 000 francs l'impôt sur le bénéfice des sociétés par rapport à ce qui avait été budgétisé en 2013.

#### 4. COMPTES D'INVESTISSEMENTS

Le Conseil communal présente un budget prévoyant des investissements nets s'élevant à 5 344 500 francs, y compris ceux liés aux services autofinancés.

Certains projets d'investissement ont pris du retard et sont reportés du budget 2013, soit :

- Construction d'un nouveau local du feu à la Tzoumaz pour un montant estimé à 300 000 francs (ancien local plus adapté, mal centré, et ne permettant pas le stationnement

du nouveau véhicule qui va être acheté par le CSI B.)

- Au niveau de l'aménagement d'adduction et de traitement d'eau potable à La Tzoumaz, une partie du montant budgétisé pour 2013 (env. 800 000 francs sur les 1 400 000 francs) ne pourra pas être investi en 2013 et est par conséquent repris dans le montant de 2 000 000 francs budgétisé pour 2014. En effet, l'homologation de la concession par le Conseil d'Etat entre Riddes Energie SA et la Commune de Riddes a pris plus de temps qu'initialement annoncé. Ce projet reste le principal investissement prévu dans le cadre du budget 2014.

En additionnant ces deux montants reportés, nous pouvons constater que par rapport au budget 2013 qui avait prévu des investissements de 3 644 000 francs, une partie de ceux-ci seront reportés en 2014, ce qui diminuera l'insuffisance de financement prévu dans les comptes 2013.

Dans le cadre du projet d'agrandissement du centre scolaire, un montant de 600 000 francs a été budgétisé. L'échéance de ce projet vous est présentée dans cet InfoRiddes.

Suite à l'homologation du PAZ et l'ouverture de nouvelles zones à Riddes, le Conseil communal a émis la volonté d'équiper dans les deux ans la zone du haut du village et la nouvelle zone artisanale longeant la voie CFF, pour un montant en équipements routiers budgétisé à 270 000 francs. Les travaux devraient débuter avant la fin de l'année et vont s'échelonner tout au long de l'année 2014. Dans le

cadre de ces équipements routiers, des montants sont également prévus afin d'équiper cette nouvelle zone en eau potable, 480 000 francs, et en collecteurs d'eaux usées, pour 250 000 francs.

Un montant de 360 000 francs est prévu pour l'aménagement d'une déchetterie intercommunale au Rosselin entre les Communes d'Isérables et de Riddes.

Les principales autres dépenses prévues sont les suivantes :

- Un montant de 282 000 francs est demandé par l'Etat du Valais comme participation communale aux travaux de construction et de réfection des routes cantonales. Il s'agit principalement de la réfection de murs de soutènement à La Tzoumaz ainsi que de la seconde partie des travaux qui sont actuellement en cours de réalisation sur la route Isérables-Auddes-Rosselin.
- En ce qui concerne l'« Enseignement et formation », il est également budgétisé l'achat d'un nouveau bus scolaire s'élevant à 55 000 francs.
- Les chaufferies de la nouvelle église de Riddes et de la piscine de la Tzoumaz doivent être assainies. Des montants de 100 000 francs pour l'Eglise et de 80 000 francs pour la piscine ont été inscrits dans le budget.
- Un montant de 100 000 francs est budgétisé afin de terminer les travaux de sécurité de la zone de la Fare.



## 5. INDICATEURS FINANCIERS

Le récapitulatif des indicateurs financiers présente les résultats suivants :

### APERÇU DES INDICATEURS FINANCIERS

#### COMPTE DE FONCTIONNEMENT

<b>1. Degré d'autofinancement</b>	2013	2014	MOYENNE
(Autofinancement en pour cent de l'investissement net)	53.5%	35.4%	42.8%

##### VALEURS INDICATIVES

- plus de 100%	très bien
- 80 à 100%	bien
- 60 à 80%	satisfaisant (à court terme)
- 0 à 60%	insuffisant
- moins de 0%	très mauvais

<b>2. Capacité d'autofinancement</b>	2013	2014	MOYENNE
(Autofinancement en pour cent des revenus financiers)	16.3%	15.4%	15.8%

##### VALEURS INDICATIVES

- plus de 20%	très bien
- 15 à 20%	bien
- 8 à 15%	satisfaisant
- 0 à 8%	insuffisant
- moins de 0%	très mauvais

<b>3.1. Taux des amortissements ordinaires</b>	2013	2014	MOYENNE
(Amortissements ordinaires en % du PA à amortir)	12.1%	10.9%	11.4%

##### VALEURS INDICATIVES

- plus de 2%	Amortissements nettement insuffisants
- 2 à 5%	Amortissements insuffisants
- 5 à 8%	Amortissements faibles
- 8 à 10%	Amortissements moyens (à court terme)
- 10% et plus	Amortissements suffisants

<b>4. Endettement net par habitant</b>	2013	2014	MOYENNE
(Dette brute moins PF réalisable par habitant)	928	2119	1530

##### VALEURS INDICATIVES

- plus de 9000	Endettement excessif
- de 7000 à 9000	Endettement très important
- de 5000 à 7000	Endettement important
- de 3'000 à 5'000	Endettement mesuré
- moins de 3'000	Endettement faible

<b>5. Taux du volume de la dette brute</b>	2013	2014	MOYENNE
(Dette brute en % des revenus financiers)	140.2%	165.2%	152.8%

##### VALEURS INDICATIVES

- moins de 150%	très bien
- 150 à 200%	bien
- 200 à 250%	satisfaisant
- 250 à 300%	insuffisant
- plus de 300%	mauvais

## BUDGET DE FONCTIONNEMENT SELON LES TÂCHES

	COMPTE 2012		BUDGET 2013		BUDGET 2014	
	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
Administration générale	1'112'999.65	172'568.00	1'246'000.00	181'000.00	1'156'500.00	187'000.00
Sécurité publique	856'078.50	279'241.30	772'000.00	218'000.00	857'200.00	278'500.00
Enseignement et formation	2'150'198.75	277'261.50	2'092'140.00	232'500.00	2'229'740.00	254'500.00
Culture, loisirs et culte	925'741.75	118'291.40	853'700.00	83'500.00	861'700.00	84'500.00
Santé	615.00		5'500.00			
Prévoyance sociale	1'488'463.85	329'864.90	1'449'354.00	141'500.00	1'361'600.00	171'500.00
Trafic	2'680'926.23	498'734.65	2'349'500.00	543'000.00	2'413'500.00	532'000.00
Protect. et aménag. de l'environnement	3'532'599.85	3'453'437.85	2'734'300.00	2'535'100.00	2'989'100.00	2'575'600.00
Economie publique	927'219.40	767'683.40	826'937.00	469'100.00	1'040'437.00	798'500.00
Finances et impôts	224'340.47	8'784'465.85	299'000.00	8'415'852.00	276'000.00	8'227'700.00
<b>Total des charges et des revenus</b>	<b>13'899'183.45</b>	<b>14'681'548.85</b>	<b>12'628'431.00</b>	<b>12'819'552.00</b>	<b>13'185'777.00</b>	<b>13'109'800.00</b>
Excédent de charges						-75'977.00
Excédent de revenus	782'365.40		191'121.00			

## BUDGET DE FONCTIONNEMENT SELON LES NATURES

	COMPTE 2012		BUDGET 2013		BUDGET 2014	
	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
Charges de personnel	2'816'505.75		2'864'500.00		3'254'700.00	
Biens, services et marchandises	4'125'229.13		3'189'937.00		3'244'337.00	
Intérêts passifs	117'869.26		205'000.00		180'000.00	
Amortissements	1'904'742.16		1'810'000.00		2'019'600.00	
Parts à des contrib. s/affectation	48'659.95		39'000.00		39'000.00	
Dédom. versés à des collect. publ.	979'066.30		930'000.00		1'003'000.00	
Subventions accordées	3'059'310.90		2'776'694.00		2'612'640.00	
Subventions redistribuées						
Attributions aux financements spéciaux						
Imputations internes	847'800.00		813'300.00		832'500.00	
Impôts		8'391'897.45		8'097'000.00		7'962'000.00
Patentes et de concessions		217'339.80		186'000.00		210'000.00
Revenus des biens		432'472.90		167'000.00		149'000.00
Contributions		4'026'558.10		3'114'700.00		3'550'100.00
Parts à des recettes et contrib. s/affect.		179'323.75		110'052.00		73'700.00
Restitutions de collectivités publiques		10'736.80		11'000.00		11'000.00
Subventions		575'420.05		320'500.00		321'500.00
Subventions redistribuées						
Prélèv. sur les financements spéciaux						
Imputations internes		847'800.00		813'300.00		832'500.00
<b>Total des charges et des revenus</b>	<b>13'899'183.45</b>	<b>14'681'548.85</b>	<b>12'628'431.00</b>	<b>12'819'552.00</b>	<b>13'185'777.00</b>	<b>13'109'800.00</b>
Excédent de charges						-75'977.00
Excédent de revenus	782'365.40		191'121.00			



## BUDGET DES INVESTISSEMENTS SELON LES TÂCHES

	COMPTE 2012		BUDGET 2013		BUDGET 2014	
	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
Autorité générale			360'000.00			
Sécurité publique	4'139.75		300'000.00		360'000.00	
Enseignement et formation	68'105.30		120'000.00		655'000.00	
Culture, loisirs et culte	99'449.95				100'000.00	
Santé						
Prévoyance sociale	323'373.10	270'415.55				
Trafic	1'005'856.25		614'000.00		652'000.00	
Protect. et aménag. de l'environnement	1'338'668.65	276'102.45	2'550'000.00	350'000.00	3'547'500.00	50'000.00
Economie publique	622'193.00	141'000.00	50'000.00		80'000.00	
Finances et impôts						
<b>Total des dépenses et des recettes</b>	<b>3'461'786.00</b>	<b>687'518.00</b>	<b>3'994'000.00</b>	<b>350'000.00</b>	<b>5'394'500.00</b>	<b>50'000.00</b>
Excédent de dépenses		2'774'268.00		3'644'000.00		5'344'500.00
Excédent de recettes						

## BUDGET DES INVESTISSEMENTS SELON LES NATURES

	COMPTE 2012		BUDGET 2013		BUDGET 2014	
	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
Investissements propres	3'295'926.90		3'720'000.00		5'095'000.00	
Prêts et participations permanentes						
Subventions accordées	165'859.10		274'000.00		299'500.00	
Subventions redistribuées						
Autres dépenses activables						
Transferts au patrimoine financier						
Contributions de tiers		242'325.25		350'000.00		50'000.00
Rembours. de prêts - particip. perman.						
Facturation à des tiers						
Rembours. de subv. acquises						
Subventions acquises		445'192.75				
Subventions redistribuées						
<b>Total des dépenses et des recettes</b>	<b>3'461'786.00</b>	<b>687'518.00</b>	<b>3'994'000.00</b>	<b>350'000.00</b>	<b>5'394'500.00</b>	<b>50'000.00</b>
Excédent de dépenses		2'774'268.00		3'644'000.00		5'344'500.00
Excédent de recettes						

## information sur l'agrandissement du centre scolaire

Après l'attente suite à l'envoi du dossier le 5 mars 2012 au Département cantonal de l'éducation, le projet d'agrandissement et de rénovation de l'école est aujourd'hui dans une nouvelle phase de réalisation.

En effet, approuvé par le Canton, nous avons lancé la mise au concours du projet le 6 septembre dernier. L'objectif est de trouver le meilleur dossier pour l'aménagement complet de la parcelle, incluant la nouvelle construction ainsi que l'extension du bâtiment actuel.

Il y a, comme nous le rappelons, deux raisons pour lesquelles l'infrastructure actuelle doit être réaménagée: d'une part parce que les conditions-cadre matérielles et organisationnelles ne répondent pas au Plan d'étude romand et d'autre part, en raison de l'accroissement de la population riddanne qui rend nos locaux quelque peu étroits.

Le concours ne prendra pas en compte la transformation du bâtiment actuel, comme cela avait été préalablement annoncé dans le dernier InfoRiddes. Seule l'extension de celui-ci et l'aménagement complet de la parcelle (c'est-à-dire la construction du nouveau bâtiment) sont prévus pour le moment. Ainsi, les élèves pourront poursuivre les cours dans l'ancien bâtiment pendant la construction de la nouvelle bâtisse avant de pouvoir occuper les nouveaux locaux lors de la rénovation de l'ancienne partie. Cette solution permet de limiter au maximum les désagréments sur les élèves.

Le concours est ouvert aux architectes inscrits sur la liste permanente d'un canton, diplômés d'une école d'architecture de niveau universitaire, d'une école technique supérieure, d'un titre équivalent d'une école étrangère ou encore, inscrits au registre suisse A ou B.

Le 10 janvier 2014, tous les projets seront envoyés à Sion et le 24 janvier, les maquettes devront avoir été remises à la Commune de Riddes afin que la décision du jury puisse être communiquée pour fin janvier 2014. Une présentation des maquettes au public aura lieu vers la fin février – début mars 2014 durant une dizaine de jours. Les modalités précises de cette ouverture au public doivent encore être définies.

Quant aux travaux de réalisation, ils devraient débuter dans le courant de l'automne 2014 et s'étaleront jusqu'au printemps 2017, y compris la transformation du bâtiment existant, soit environ sur une période de deux ans et demi.



## information sur Riddes Energie SA

La société Riddes Energie SA a pour but la mise en valeur du potentiel énergétique de la région et de la Commune, selon les principes industriels et dans le respect d'un développement durable; captage, turbinage des eaux sur la commune de Riddes, construction des réservoirs et toutes installations y relatives; la société peut effectuer toutes opérations commerciales, financières ou autres qui se rapportent directement ou indirectement à son but et favorisent son développement; elle peut également acheter, vendre, louer tous les locaux utiles au développement des activités conformes au but social; elle peut en outre créer des succursales en Suisse et à l'étranger, prendre des participations, fonder ou financer des entreprises ayant un rapport direct ou indirect avec son but.

La société Riddes Energie SA exploite la concession de droits d'eau qui lui octroie la Commune de Riddes pour l'exploitation des forces hydrauliques des eaux provenant du Lac des Vaux.

Dite-société a un capital-actions de 600 000 francs divisé en 600 actions de 1 000 francs. L'entier du capital-actions est aux mains de la Commune de Riddes, les administrateurs de la société étant les cinq membres du Conseil communal.

### **ADDUCTION D'EAU POTABLE/MICROCENTRALE**

L'approvisionnement en eau potable constitue, tout comme la production d'énergie de sources renouvelables, un défi majeur pour les prochaines décennies. Pouvoir relier les deux problématiques de manière symbiotique représente certainement la solution idéale, c'est en tout cas celle retenue par la Commune de Riddes, soucieuse d'assurer à moyen terme un approvisionnement en eau potable suffisant et de qualité. Pour mémoire, rappelons que trois cas de contamination ont été décelés dans un proche passé (2001, 2007 et 2009). Le mode de fonctionne-

ment actuel n'est dès lors, d'un point de vue qualitatif pas satisfaisant.

D'autre part et il faut bien le dire, les caractéristiques géographiques du site, notamment la chute à disposition, nous a rapidement mis sur la piste de prévoir, conjointement à la réalisation de l'adduction d'eau potable, une installation pour la production d'électricité.

Cet aménagement, dont la hauteur de chute brute s'élèvera à 806 m environ, produira annuellement près de 1,2 GWh d'énergie pour une puissance projetée évaluée à 450 kW.

Les eaux du Lac des Vaux sont des eaux publiques, dont le droit de disposer appartient entièrement à la Commune de Riddes. L'aménagement hydro-électrique comprend les ouvrages suivants:

- Une conduite forcée de 3,1 kilomètres, enfouie dans la majeure partie amenant l'eau du Lac des Vaux à la centrale des Pontets;
- Une centrale aux Pontets turbinant les eaux;
- Un raccordement par liaison câblée à la station Prés-Laurent.

Par ailleurs, la centrale des Pontets comprendra également une installation d'ultrafiltration ainsi que deux réservoirs qui serviront à l'alimentation en eau potable de la Commune.

Au sujet de l'avancement de ce projet, le Canton a homologué la concession en date du 10 avril 2013 et la Commune a requis quelques ajustements par rapport à cette proposition d'homologation.

La demande de reconsidération partielle de la décision du 10 avril 2013 a été acceptée en séance du Conseil d'Etat du 2 octobre 2013.

Les travaux de remplacement des conduites d'eau potable entre les Pontets et les Chablotays ont été achevés dans le courant du printemps dernier, tout comme les canalisations électriques et d'eaux usées.

La prochaine étape consiste à la mise à l'enquête du projet par le Service

de l'Energie, et qui au moment de la mise sous presse de cet InfoRiddes est imminente. Quant au début des travaux, il est pour l'instant trop tôt pour se prononcer, cela dépendra essentiellement de la durée des prochaines procédures.

### **CHAUFFAGE À DISTANCE**

Pour mémoire, la Commission cantonale des constructions (CCC) a délivré l'autorisation de construire le 19 juillet 2012, en rejetant les oppositions.

Comme il a déjà été dit, l'emplacement du local des travaux publics près de la gare a été retenu pour l'implantation de la chaufferie à bois, afin prioritairement d'éviter le transit de poids lourds à travers le centre du village, lors de l'approvisionnement en copeaux.

Cette nouvelle chaudière à bois d'une capacité de 450 kW a été mise en service tout récemment et permet de chauffer la Maison de Commune, les deux bâtiments de la Bourgeoisie (Midi et 14 Heures), le Centre scolaire, le Centre sportif de Combremont ainsi que le dépôt des travaux publics.

Le dimensionnement proposé permet une fourniture maximale de Energie – Bois (environ 80%) de 610 000 kWh/an environ d'énergie utile.

La production annuelle d'énergie utile de 610'000 kWh/an (Energie – Bois) équivaut à une consommation d'environ 1 100 m<sup>3</sup> de copeaux humides. Cette production est complétée par un apport de 16 000 litres de mazout. La substitution nette de mazout est estimée à environ 60 000 litres/an.

A l'heure où l'Office fédéral de l'énergie préconise le renforcement de la responsabilité des collectivités publiques en matière d'efficacité énergétique et d'énergie renouvelable, nous nous devons d'ouvrir la voie en développant notre autonomie énergétique et montrer l'exemple à nos administrés en nous orientant vers des réalisations respectueuses de l'environnement.

## éboulement du Rosselin travaux de la Fare

Pour rappel, la réalisation finale de cet ouvrage avait pris un certain retard, en grande partie dû à une étude complémentaire relative à la réalisation du barrage filtrant en sortie de gorge qui avait été demandée par l'OFEV (Office fédéral de l'environnement).

C'était sans compter sur les événements survenus le 17 mai 2013 qui ont vu environ 60 000 m<sup>3</sup> de roches se détacher dans le secteur du Rosselin, dans la zone surplombant la Fare en rive gauche. Le matériel de l'éboulement s'est arrêté dans le couloir du torrent des Combes et a été par la suite progressivement évacué dans la Fare.

J'aimerais tout d'abord relever que cet éboulement ne pouvait en aucun cas mettre directement en péril ni la population, ni les habitations. Néanmoins et étant donné l'importance du volume en mouvement, la formation d'un barrage conséquent dans le lit de la Fare aurait pu se produire.

A la faveur des nombreuses précipitations des jours qui ont suivi cet

événement et sous l'influence du torrent des Combes, le couloir s'est progressivement purgé.

Une surveillance accrue du site a bien entendu été mise en place. Des extensomètres ont été installés et leurs mesures sont analysées quotidiennement. Un autre système, intitulé « Guardaval », permet d'obtenir d'autres données sensibles (débit d'eau, levés photogrammétriques, surveillance des mouvements, etc.) qui sont également étudiées avec la plus grande vigilance.

D'autre part et afin d'éviter une obstruction supplémentaire, la Commune a entrepris sans délai l'abattage et l'évacuation des arbres qui auraient pu être emportés en cas de crue, entre le fond du couloir des Combes et la sortie de la gorge de la Fare.

La masse en mouvement a été estimée à 300 000 m<sup>3</sup>, soit encore environ 240 000 m<sup>3</sup> du pan de cette falaise qui, et selon l'avis des spécialistes, se détachera un jour ou l'autre. En effet, trois fissures importantes ont été détectées à l'intérieur de la masse.

Actuellement le site est stable, les déplacements observés sont cent fois inférieures à ceux qui prévalaient quelques heures avant l'événement du 17 mai 2013.

Pour la suite, plusieurs scénarios ont été étudiés et nous permettront, le cas échéant, de pouvoir rapidement réagir en cas de nouvel événement.

Au niveau des travaux de sécurisation de la Fare, le mur du barrage filtrant tout comme la digue sont terminés. Subsistent quelques aménagements le long des berges de la Fare à proximité du pont des Courtenaux.

Quant à la réfection du Chemin des Peutis et du Chemin du Rocher, les travaux seront effectués en 2014.

Ces travaux totalement achevés, l'expert mandaté par le Canton, sur préavis d'un bureau spécialisé, émettra un avis sur la modification de la carte des dangers, cette zone étant actuellement toujours colloquée en zone de danger rouge.



## organisation touristique office du tourisme / société de développement

Nul n'ignore que l'activité touristique occupe une place importante dans l'économie, tant cantonale que communale. Notre tourisme doit actuellement faire face à des conditions générales difficiles. Le franc fort, l'instabilité de la conjoncture mondiale ainsi qu'une météo régulièrement capricieuse, tous ces facteurs mettent déjà à rude épreuve ce pilier de notre économie, sans compter la Lex Weber et la LAT. Avec les acceptations successives par le peuple suisse de ces deux objets, nous sommes arrivés à un tournant qui nécessite que nous repensons nos perspectives de développement et que nous orientons notre politique du tourisme vers une qualité accrue et vers une diversification de l'offre, particulièrement en dehors des périodes de haute-saison hivernales.

Comme dit dans le « Mot du Président », la Destination Verbier/St-Bernard a pris fin le 31 octobre 2013. Suite à ce changement, de

nombreuses discussions ont eu cours entre les membres du Conseil communal et les membres de la Société de Développement, afin de trouver la meilleure voie à suivre pour le futur.

Les discussions sur la collaboration avec Verbier et sa région au niveau du marketing sont toujours en cours.

Quant à l'Association de commerçants et Artisans, la Commission du tourisme souhaite vivement réactiver cette association, car comme dans toute réalisation, la réussite passe par la synergie des efforts de chacun, hôteliers, restaurateurs, collectivités... Il est donc vital de poursuivre dans cette direction, chacun tirant à la même corde et avec le même objectif, soit le développement rationnel de La Tzoumaz.

Dans les grandes lignes, les décisions en lien avec le tourisme (budget et financement), la gestion des comptes et la gestion des ressources humaines seront de la compétence du

Conseil communal, sur proposition de la Commission touristique, qui sera elle nommée par le Conseil communal.

Quant à l'assemblée primaire, elle reste compétente pour l'adoption du budget qui pourrait dépasser les compétences du Conseil communal et pour adopter tous les règlements communaux touristiques.

L'Office du tourisme continuera à remplir sa mission d'accueil, d'information et d'animation, mais sera à nouveau responsable de la communication régionale et de la gestion de l'encaissement des taxes de séjour.

Au niveau marketing, et dans la mesure de l'aboutissement des discussions en cours avec Verbier et sa région, une étroite collaboration sera maintenue.



## commission communale d'intégration

Mise sur pied au début 2013, la Commission communale d'intégration a pour but de permettre aux habitants de notre village, suisses et étrangers, de vivre ensemble dans un esprit d'ouverture, de respect et de tolérance réciproques.

Notre Commission communale d'intégration est composée de : M<sup>mes</sup> Daniela Gillioz (Présidente), Valérie Cloutier, Aïda Delaloye, Lia Reuse et M. le Curé Henri Roduit.

En se basant sur le programme d'intégration cantonal (PIC), son activité se répartit dans les trois domaines suivants :

### 1. LA PRIMO-INFORMATION AUX NOUVEAUX MIGRANTS

D'une part, le Bureau communal des étrangers remet aux nouveaux habitants, de nationalité suisse ou étrangère, une documentation éditée par le Service de la population et des migrations ([www.vs.ch/integration](http://www.vs.ch/integration)), disponible dans les principales langues des migrants et qui présente toutes les informations utiles pour une installation réussie dans notre canton.

D'autre part, le même bureau transmet aux migrants une brochure d'information relative aux divers services communaux, aux sociétés locales, aux cours de langue, etc., pour une intégration réussie dans la Commune.

La Commission d'intégration se soucie de traduire dans les langues les plus parlées de notre village cette brochure communale intitulée « Renseignements utiles ».

### 2. L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE ET L'ENCOURAGEMENT PRÉSCOLAIRE POUR FAVORISER L'EMPLOI

Depuis 2009, notre Commune propose aux migrants ne connaissant pas ou



peu notre langue, des cours de français et d'intégration.

Sous la responsabilité de M<sup>me</sup> Aïda Delaloye, ces cours sont donnés deux fois par semaine le mardi et le jeudi et s'articulent sur deux niveaux (A1-A2). Ils permettent aux participants de faire face aux événements du quotidien (utiliser les transports publics, faire les courses, faciliter les contacts avec les administrations, etc.).

De plus, grâce à des intervenants extérieurs (collaborateurs communaux, Directeur d'école, responsables de la déchetterie et de l'ordre public...), les migrants peuvent acquérir des connaissances utiles sur leur pays d'accueil, son fonctionnement, ses règles, ainsi que ses us et coutumes.

La Commission d'intégration souhaiterait encourager principalement les parents migrants de jeunes enfants en âge préscolaire et les parents d'enfants scolarisés ou en formation, à fréquenter ces cours, ce qui faciliterait leur compréhension du fonctionnement de la société valaisanne et diminuerait les risques d'isolement pour toute la famille.

### 3. L'INTÉGRATION SOCIALE ET LA COMMUNICATION

La Commission d'intégration souhaite aider les migrants à participer à la vie sociale du village et à s'engager dans les diverses sociétés locales. C'est réellement par un double effort que les projets doivent être construits, tant

par les étrangers qui doivent s'intégrer et aller vers les Suisses, que par les Suisses qui soutiennent et favorisent les activités d'intégration. Les rencontres, la participation à diverses sociétés permettent de part et d'autre d'apprendre à se connaître, à se respecter et à dépasser les préjugés.

La Commission d'intégration se charge d'organiser la mise à disposition d'une personne capable de dialoguer dans la langue étrangère lors de rencontres avec par exemple la crèche, l'école ou l'administration. M<sup>me</sup> Lia Reuse se tient à disposition des migrants portugais qui auraient des difficultés linguistiques dans leurs différentes démarches.

La Commission d'intégration prévoit également de mettre sur pied une fois par année une soirée repas pour faire connaître tel ou tel pays, par sa cuisine, son folklore et sa culture.

Enfin, la Commission d'intégration prépare pour 2015 une action parrainage afin de soutenir les familles nouvellement arrivées ou déjà résidentes dans la Commune. Le projet leur offre un accompagnement, une aide, un soutien et un échange culturel. Ces rencontres se feront de manière autonome et sur une courte durée, selon les disponibilités et motivation de chacun.

La responsable de la Commission d'intégration, M<sup>me</sup> Daniela Gillioz ([daniela.gillioz@gmail.com](mailto:daniela.gillioz@gmail.com)), se tient à votre disposition pour tout renseignement ou vos suggestions éventuelles.



### LA MAISON DE LA FORÊT ET LE SENTIER DES SENS

Ouverts à l'été 1998, le Sentier des Sens et la Maison de la Forêt de La Tzoumaz accueillent pas moins de 20'000 visiteurs chaque année et sa fréquentation est en constante augmentation.

Unique en Suisse, ce sentier à vocation pédagogique long de 2,7 km et situé à 1700 mètres d'altitude, propose la découverte de la nature, des paysages, de la flore et de la faune, en suscitant une prise de conscience de l'impact des activités humaines sur l'environnement. Mais la particularité du Sentier des Sens est son approche polysensorielle. Il permet à toute personne prête à mettre ses sens en éveil, de découvrir la nature autrement, par l'intermédiaire du toucher, de l'ouïe et de l'odorat.

La Maison de la Forêt complète à merveille cette offre touristique innovante. On y découvre une exposition d'animaux empaillés que l'on peut tou-

cher ainsi que les chants de plusieurs espèces d'oiseaux. Chaque année, une exposition thématique prend place dans les deux salles aménagées à cet effet (actuellement le tétras lyre). Les visiteurs peuvent découvrir de manière ludique et surprenante les secrets de la faune et de la flore locale.

La buvette ouverte de juin à septembre, propose une petite restauration savoureuse à base de produits du terroir, et l'espace de jeux créé à l'attention des petits permet encore d'améliorer l'accueil des familles.

Le produit touristique phare de la station se développe continuellement avec l'apport de nouvelles activités chaque année.

L'Association des Amis du Bisse a décidé de redynamiser ce site et s'est donc adressée à la Commune de Riddes, qui depuis 2010 a repris la gestion financière du Sentier des Sens et de la Maison de la Forêt, les investissements nécessaires à la pérennité de ces infrastructures n'étant pas à la portée d'une modeste Association. Subventionnés par le Canton et par la Loterie Romande, les travaux suivants

ont été réalisés au cours des deux dernières années:

- Installation d'une nouvelle table panoramique
- Correction de la déclivité de la pente sur certains tronçons du sentier
- Confection de passerelles
- Aménagement de postes de découverte
- Pose de bancs
- Amélioration de la structure
- Mise en place d'un nouvel odorama
- Mise en place d'une exposition sur le tétras lyre
- Mise en place du concept «Crayon Vert»
- Création d'un espace «Jardin Alpin» vers la Maison de la Forêt
- Aménagement d'un sentier pieds-nus
- Création d'un poste handi pêche, au Vallon de Chassoure (à réaliser)

La rénovation complète des expositions consacrées aux oiseaux en 2013 suit l'objectif premier du lieu: l'accès à la nature pour tous, notamment pour les personnes à mobilité réduite et malvoyantes. Le développement de l'application Ipad Sentier des sens, téléchargeable sur Apple store, a été réalisé en adéquation avec les procédés modernes de muséographie.

Le parcours du Sentier des sens a également été amélioré avec la mise à neuf de l'exposition sur le bois-énergie, le réaménagement de la place de pique-nique du Marteau et la construction de passerelles pour rejoindre le vallon d'Arby. L'activité dessin proposée sur le Sentier des sens et intitulée «le Crayon Vert» a connu un succès retentissant, la fréquentation des touristes, des locaux et des promenades d'écoles est en augmentation et les commentaires du livre d'or élogieux. Agendez-y déjà une promenade dès le début du mois de juin 2014!



Sans oublier les nombreuses manifestations mises sur pied hebdomadairement durant la saison d'été par l'Office du tourisme, telles que les animations nature, les cueillettes et les escapades gourmandes.

#### **LA SALLE COMMUNALE DE LA TZOUMAZ**

Pour mémoire, des travaux de réaménagement de la salle communale de La Tzoumaz dans la PPE Les Savoleyres ont été budgétisés en 2013. La réalisation de cet ouvrage, qui comprend en outre la pose d'une isolation phonique au plafond ainsi que la couverture du sol d'un tapis en caoutchouc, permettra d'une part d'atténuer sensiblement le bruit et d'autre part d'optimiser son utilisation.

Le chantier sera achevé au début décembre et permettra d'aménager la nouvelle garderie qui pourra accueillir ses premiers enfants dès les vacances de Noël. Ce nouvel espace d'accueil sera désormais géré par la Commune de Riddes, l'Office du tourisme se chargeant des inscriptions et de l'organisation de cette structure, qui ne sera bien entendu ouverte que durant la saison d'hiver.

#### **LA TZOUMAZ / RÉTROSPECTIVE DE L'ÉTÉ 2013**

##### **Trail de la Pierre Avoi**

La deuxième édition du Trail de la Pierre Avoi s'est déroulée dans d'excellentes conditions le samedi 15 juin. Plus de 50 binômes ont pris part à cette course exigeante avec un dénivelé de plus de 2300 mètres sur une distance de 33,75 km. Le parcours emprunte le territoire de la commune de Riddes sur ses hauteurs. Depuis Savoleyres, le tracé passe devant la Croix-de-Coeur

où un ravitaillement est prévu. Il se poursuit en direction du col des Mines avant de revenir sur la Tzoumaz, au travers du magnifique vallon d'Arbi. De la Tzoumaz, la descente sur Saxon vous permet d'admirer la plaine du Rhône, si vous en avez le temps ! Toutefois, en raison d'une trop grande quantité de neige au col des Mines et dans le Vallon d'Arbi, une modification du tracé a été indispensable cette année. Rendez-vous à tous les sportifs pour la prochaine édition le 7 juin 2014. Plus d'infos sur [www.tpav.ch](http://www.tpav.ch).

##### **L'escapade gourmande**

La quatrième Escapade gourmande a réuni 110 adeptes de produits du terroir local. Pour la deuxième fois, la manifestation a été organisée conjointement sur les territoires de Riddes pour le petit-déjeuner, d'Isérables pour l'apéritif et de La Tzoumaz pour la raclette et le dessert. Lèche-vous déjà les babines ! Une cinquième édition est prévue le dimanche 3 août 2014.

##### **La fête nationale suisse**

Pour le 1<sup>er</sup> Août, les hôtes de la station se sont réunis sur la Place centrale nouvellement aménagée pour partager des apéritifs, grillades et raclettes. Les festivités ont débuté par une prestation remarquable de la fanfare L'Indépendante. Les danseurs et musiciens de l'emblématique groupe folklorique valaisan, *Arc-en-ciel d'Evolène*, ont ensuite présenté en plusieurs tableaux la richesse de notre patrimoine alpin. Après le traditionnel cortège aux lampions des enfants, le discours plus officiel du 1<sup>er</sup> Août a été prononcé par l'humoriste Christophe Bugnon

sous les éclats de rire de l'auditoire ravi. Pour conclure cette soirée en beauté, les convives ont profité d'un beau spectacle pyrotechnique dans le ciel dégagé de la station avant de brûler le plancher jusqu'au bout de la nuit avec le bal animé par le talentueux musicien Pelco.

##### **Le Verbier Festival Académy à La Tzoumaz**

Pour le deuxième été consécutif, La Tzoumaz a eu l'honneur d'accueillir une délégation du Verbier Festival. En effet, le samedi 27 juillet à 18 heures, quatre jeunes musiciens américains, étoiles montantes du monde de la musique classique, ont émerveillé les mélomanes réunis à la chapelle de l'Ascension. Gageons que cette deuxième édition soit le début d'une belle tradition qui verrait le Verbier Festival venir chaque été nous rendre visite !

##### **Collaboration avec la Fondation Domus**

Depuis l'année passée, des balades à dos de poneys sont organisées tous les mardis grâce à une collaboration fructueuse avec la Fondation Domus, institution valaisanne de réhabilitation psychosociale située à l'entrée de la station. Cet été, les résidents de la fondation, accompagnés de leurs thérapeutes, ont accueilli plus de 130 touristes (sans compter les enfants des promenades d'école), ce qui représente le double de la fréquentation de l'année précédente ! Avec sa participation au marché d'été le 20 juillet, l'organisation d'une représentation théâtrale le 28 juillet sur la Place centrale et la préparation de nouvelles offres pour l'année prochaine, la Fondation Domus est devenu un partenaire important du tourisme de La Tzoumaz.

#### **LA TZOUMAZ / PRÉSENTATION DE L'HIVER 2013-2014**

##### **MANIFESTATIONS**

##### **Course nocturne de peaux de phoque et raquettes le vendredi 7 mars 2014**

Si vous avez l'âme d'un compétiteur, la traditionnelle course nocturne de la Tzoumaz est le rendez-vous à ne pas manquer. Vous pourrez vous confronter à des athlètes de renom de





la scène suisse. Les populaires sont aussi les bienvenus. En effet, cette rando nocturne permet de passer un moment sportif dans une ambiance conviviale tout au long du parcours. A l'arrivée à Savoleyres, vous pourrez vous restaurer, avec à l'esprit, la satisfaction de l'effort accompli quelque soit votre chrono !

### **Grande fête de la luge le dimanche 2 février 2014**

Rien de tel pour les amateurs de sensations fortes et de grands éclats de rire que de participer à l'Open de luge de la Tzoumaz. Elancez-vous avec plaisir sur la plus longue piste de luge de Suisse romande. Cette épreuve chronométrée fait partie du Trophée du Valais. Prix souvenir et animations pour tous.



### **Concerts à la chapelle de l'Ascension**

Au programme de cet hiver musical : lundi 23 décembre à 18h30, concert de Noël d'un quartette de musiciens de l'école de musique de Saxon ayant participé à divers concours valaisans ces dernières années. Samedi 11 janvier à 20h30, concert du chœur semi-professionnel Novantiqua de Sion et samedi 22 mars à 18h30, concert de Tangora trio.

### **INFRASTRUCTURES À DISPOSITION**

#### **Piscine**

La piscine couverte de la Tzoumaz, située dans le bâtiment de la télécabine, vous accueille à des prix attractifs pour un moment de bien-être et détente ! Entre plongeon dans la piscine ou relaxation dans le sauna, il n'y a qu'un pas ! Ouverture du lundi au



dimanche de 13h30 à 19h30. Fermé le vendredi. Cours d'aqua gym tous les lundis de 10h00 à 10h45.

#### **Patinoire**

Pratiquez gratuitement vos sports de glace favoris sur la patinoire artificielle située sur la Place centrale. Moments de convivialité garantis en musique et en lumière du matin jusqu'au soir à 20h00. La location des patins à glace s'effectue chez Monnet Sports. Autre nouveauté pour tous les amateurs de musique : plusieurs concerts live d'après-ski sont organisés sur la patinoire durant la période de Noël, afin de faire vibrer les mélomanes de la station.

#### **Sentier raquette**

Vous avez toujours rêvé de vous immerger en pleine nature, de goûter à des instants privilégiés loin de la foule ? La diversité des sentiers raquette de la Tzoumaz promet une entière satisfaction à des randonneurs en recherche d'efforts ou tout simplement désireux de moments de tranquillité. Les sentiers sont adaptés à trois différents types de difficulté.

#### **ACTIVITÉS HIVERNALES**

#### **Petite balade nocturne en raquette, apéritif et fondue**

Tous les mardis soir

Laissez-vous surprendre par le charme d'une balade dans le monde magique de la forêt des Etablons ! Vous serez supervisé par un accompagnateur en montagne qui saura vous mettre à l'aise lors de cette randonnée

nocturne. Après l'effort vient le réconfort ! Vous pourrez commenter votre exploit sportif lors d'un apéritif suivi d'une soirée fondue avec vos compagnons de route.

#### **Fondue au restaurant chez Simon et descente aux flambeaux**

Tous les mercredis soir

Si vous êtes à la recherche d'une ambiance conviviale, alors la descente aux flambeaux est faite pour vous ! Avant de vous élaner sur les pistes, munis de la célèbre torche, vous partagerez un apéritif puis une délicieuse fondue dans un décor hivernal relaxant au restaurant chez Simon.

#### **Ski de randonnée nocturne**

Pour les amateurs de randonnée à ski, le restaurant de Savoleyres est ouvert tous les mercredis soir depuis le mois de janvier et la restauration y est possible jusqu'à 21 heures.

#### **Soirées Cinéma**

Les jeudis 2 janvier, 20 et 27 février à 18h00 à la salle communale  
Trois projections sont au programme cet hiver, afin de satisfaire les cinéphiles. Attention ! Sensations fortes garanties avec des films d'action en montagne. Vous pourrez toutefois vous cramponner à votre cornet de pop-corn !

## DOMAINE SKIABLE SAVOLEYRES - LA TZOUMAZ

Dernière grande réalisation sur le domaine skiable de la Tzoumaz, la Télécabine vers Savoleyres a été construite il y a six ans déjà. Depuis, diverses améliorations ont été réalisées, certes pas forcément toujours spectaculaires, mais nécessitant en moyenne un million d'investissements par année. Le plus gros reste pourtant à venir avec le remplacement annoncé de la télécabine Verbier-Savoleyres et la mise en place d'un réseau complet d'enneigement mécanique d'un coût total envisagé de plus de 30 millions de francs.

L'installation qui mènera des Esserts à Savoleyres via les Planards, sera l'une des plus complexes jamais construites sur Verbier. Une télécabine dix places tournera sur les deux tronçons du tracé, alors que des sièges six places n'évolueront que sur le haut de l'installation, entre les Planards et Savoleyres. Un kids'club sera créé à la hauteur de la gare intermédiaire, qui sera également ouvert aux débutants provenant de la Tzoumaz, via les écoles de ski locales. Inutile de parler des avantages du nouveau site en matière d'ensoleillement, à moins de 4 minutes en cabine de Savoleyres.

En attendant cette réalisation lourde, Téléverbier a décidé d'améliorer les conditions de ski pour les débutants en installant cette année déjà un tapis sur l'espace qui leur est dédié aux Etablons. Exit donc l'antique téléski Borer, n'en déplaise aux nostalgiques et vive le confort et la sécurité!

L'enneigement mécanique sera également un gros poste au budget d'investissements de Téléverbier de ces prochaines années, l'objectif étant d'enneiger les pistes des deux versants du secteur Savoleyres-La Tzoumaz. Pas moins de 12 kilomètres

de conduites figurent dans le Plan directeur de notre domaine skiable en instance finale d'homologation. Si tout va bien, ces travaux seront réalisés entre 2014 et 2015. Toutes les grandes pistes du domaine seront alors enneigables mécaniquement.

Plusieurs études sont menées afin d'améliorer et sécuriser la piste de luge. Idéalement celle-ci devrait être totalement séparée des espaces dédiés au ski, ce qui signifie que nous devons implanter des « spivel » (tunnel en tôle ondulée) à chaque croisement. Autant de travaux qui nécessitent de longues procédures d'autorisation, mais rendues indispensables pour assurer la sécurité des adeptes toujours plus nombreux de cette piste à fortes sensations.

### TARIFS DES ABONNEMENTS DE SKI POUR LES HABITANTS DE RIDDES

Téléverbier et la Commune de Riddes s'unissent pour offrir des tarifs attractifs aux enfants domiciliés sur la Commune, sur les forfaits 4Vallées. Une participation financière pour chaque enfant et jeune à hauteur de 50 francs est restituée par la Commune pour un abonnement annuel, secteur 4 Vallées. A relever que pour la 1<sup>re</sup> année, les jeunes bénéficieront désormais d'un rabais jusqu'à 24 ans révolus au lieu des 19 ans actuels.

Dans l'espoir que ces tarifs très attractifs incitent les enfants, mais aussi leurs parents, à profiter du bienfait des sports d'hiver, qu'ils pourront pratiquer à loisirs sur l'un des plus grands domaines skiables de Suisse, nous vous rappelons que la télécabine La Tzoumaz-Savoleyres ainsi qu'une grande partie du domaine de Savoleyres, ouvriront le samedi **14 décembre 2013**. Si les conditions le permettent, ouverture du domaine les week-ends dès le **30 novembre 2013**.

	ANNUEL 4VALLÉES MT-FORT	SAISON 4VALLÉES MT-FORT	SAISON SECTEUR VERBIER	SAISON SAVOLEYRES TZOUMAZ
Enfant 1999-2006	250.-	-	-	-
Jeune 1989-1998	450.-	-	-	-
Adulte 1950-1988	810.-	718.-	667.-	585.-
Senior 1937-1949	689.-	610.-	567.-	497.-

- Les prix mentionnés ne prennent pas en compte la participation communale de 50 francs qui sera remboursée directement par la Commune sur présentation de la quittance d'achat **aux enfants et aux jeunes (2006 à 1989)**.
- Le tarif famille (10% de rabais sur les prix) est appliqué à partir de minimum trois personnes payantes, selon les directives de Téléverbier.

### Rabais accordé aux habitants de la Commune de Riddes sur les cartes journalières :

40% sur le tarif ordinaire pour les secteurs Verbier, Savoleyres/La Tzoumaz et Bruson.  
20% sur le tarif ordinaire pour le secteur 4Vallées.

Ouverture des caisses de Téléverbier :

- La Tzoumaz : 26 et 27 octobre puis tous les week-ends de novembre (10h à 12h)
- Le Châble : 26 et 27 octobre puis tous les week-ends de novembre (10h à 12h et 13h à 16h)
- Médran : tous les jours de 9h à 12h et de 13h à 16h (bureau d'information)

Plus d'informations sur le site internet [www.verbierbooking.com](http://www.verbierbooking.com)

## COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

La Commune de Riddes renouvelle l'organisation de la collecte des sapins de Noël.

Les habitants du village sont invités à déposer leurs conifères sur le trottoir, sans décorations, clous, croissillons et pots, **le jeudi 9 janvier 2014 avant 10h**. Les employés du Service de la voirie communale amèneront ces sapins à la déchetterie de Ravanay pour les faire composter.

## COMPOSITION DE L'EAU

Voici les compositions chimiques des eaux qui alimentent la Commune de Riddes:

		SOURCES
Conductivité	uS/cm	308
PH		7.1
Dureté totale	oF	16.6
Dureté passagère	oF	7.1
Calcium	mg/l	46.2
Magnésium	mg/l	10.8
Ammonium	mg/l	<0.05
Chlorures	mg/l	0.7
Sulfates	mg/l	95.4
Nitrites	mg/l	<0.01
Nitrates	mg/l	0.8
Oxydabilité permanganate	mg/l	2
Sodium par HPLC-IC	mg/l	1.1
Potassium par HPLC-IC	mg/l	0.6

## ASSURANCES MALADIE COMPLÉMENTAIRES POUR LES ENFANTS

Consciente que l'augmentation des primes de l'assurance maladie grève toujours plus le budget des familles, la Commune de Riddes a conclu en 1999 deux conventions cadres avec le Groupe Mutuel pour ce qui est des prestations d'assurances complémentaires LCA. Quelques éléments d'approche à ce sujet:

Sont concernés par ces conventions, les enfants de 0 à 18 ans domiciliés sur le territoire de la Commune. Au 31 décembre de l'année où ils atteignent 18 ans révolus ou jusqu'à un éventuel transfert dans une caisse maladie professionnelle, la caisse maladie remet une offre de transfert dans la convention facultative qui s'applique aux jeunes de 19 à 25 ans. Ce transfert s'effectue automatiquement, le jeune désirant ne pas y être

affilié devra manifester son intention contraire.

S'agissant des enfants de 0 à 18 ans, sur les 509 francs annuels de primes, la Commune de Riddes prend en charge 433 francs par année, les parents ayant à leur charge le solde, soit 76 francs par année.

Les prestations assurées comprennent les soins complémentaires (SC3), l'assurance des soins dentaires (DP3) et l'assurance combinée d'hospitalisation (HC1).

Pour de plus amples informations sur les diverses prestations octroyées, nous laissons le soin aux personnes concernées de consulter les conditions d'assurances complémentaires ou de prendre contact avec le Groupe Mutuel au 058 758 72 35.

## CARTE JOURNALIÈRE

### CFF « COMMUNE »

Notre offre de deux cartes journalières CFF « Commune », mise à la disposition de ses habitants par la Commune de Riddes au prix de 30 francs par carte, est toujours valable.

Une carte journalière CFF permet de voyager en 2<sup>e</sup> classe pendant toute la journée de validité sur l'ensemble

du réseau suisse des CFF, ainsi que sur la plupart des réseaux de transports publics. Ces cartes peuvent être réservées et retirées directement auprès du Contrôle de l'habitant (027 305 20 20 ou 027 305 20 30).

## HEURES D'OUVERTURE DES GUICHETS DU BUREAU COMMUNAL

- Lundi-mardi-mercredi: 7h-9h / 15h-17h
- Jeudi: fermé
- Vendredi: 7h-9h / 14h-16h

## HORAIRE DE LA DÉCHETTERIE ET RAMASSAGE DU PAPIER À RIDDES EN 2014

DÉCHETTERIE DE RAVANAY

Horaire d'été (01.04-30.09):

- ma, me, je, ve: 13h-17h
- sa: 7h30-12h / 13h-17h30

Horaire d'hiver (01.10-31.03):

- ma, me, je, ve: 13h-17h
- sa: 8h-12h / 13h-17h

DATE DE RAMASSAGE DES PAPIERS EN 2014

- 16.01-27.03-15.05-17.07-18.09-20.11



## AGENDA DE NOVEMBRE 2013 À AVRIL 2014

---

### Novembre

- 8 novembre Nuit du conte – Bibliothèque communale  
10 novembre Loto ludothèque – salle du Collège

---

### Décembre

- 6 décembre Loto gym Etoile – salle de l'Abeille  
6 décembre Saint Nicolas APER – Riddes  
11 décembre Bricolage de Noël – Ludothèque  
14 décembre Ouverture de la télécabine – La Tzoumaz-Savoleyres  
17 décembre Soupe de Noël – Club des Aînés – salle du Collège  
21 décembre Soirée de Noël des CVAV – salle du Collège  
21 décembre Fête de lancement de la saison – La Tzoumaz  
23 décembre Concert quatuor à cordes – La Tzoumaz  
24 décembre Noël des enfants – La Tzoumaz  
27 et 28 décembre Concert live – La Tzoumaz  
28 décembre Loto de la chapelle – La Tzoumaz  
31 décembre Nouvel an – La Tzoumaz  
31 décembre Soirée Nouvel an gym Etoile – salle de l'Abeille

---

### Janvier

- 1<sup>er</sup> - 24 janvier Exposition « Il était une fois » bibliothèque  
2 janvier Soirée cinéma – La Tzoumaz  
4 janvier Concert live – La Tzoumaz  
11 janvier Concert du chœur Novantiqua  
17 et 18 janvier Soirée luge au clair de lune – La Tzoumaz  
19 janvier Journée récréative 3<sup>e</sup> âge – salle du Collège  
25 janvier Loto chœur mixte – salle du Collège

---

### Février

- 1<sup>er</sup> - 24 février Exposition « il était une fois » – Bibliothèque communale  
1<sup>er</sup> février Loto des Samaritains – Salle du Collège  
1<sup>er</sup> et 2 février Tournoi junior badminton – Combremont  
2 février Grande fête de la luge – La Tzoumaz  
8 février Soirée Gym Etoile – Combremont et salle du Collège  
14 et 15 février Soirée luge au claire de lune – La Tzoumaz  
20 février Soirée cinéma – La Tzoumaz  
22 février Concert de la Fanfare l'Abeille – salle de l'Abeille  
27 février Soirée cinéma – La Tzoumaz

---

### Mars

- 1<sup>er</sup> mars Carnaval de la ludothèque – salle de l'Abeille  
1<sup>er</sup> mars Carnaval de La Tzoumaz – Place centrale La Tzoumaz  
6 mars Loto des CVAV – salle de l'Abeille  
7 mars Course nocturne de peaux de phoque – La Tzoumaz  
14 et 15 mars Soirée luge au clair de lune – La Tzoumaz  
15 mars Concert de la Fanfare l'Indépendante – salle de l'Abeille  
15 mars Tournoi de Volley – Combremont  
15 mars Assemblée générale des aînés – salle du Collège  
19 mars Concours interne du Ski-Club Etablons – La Tzoumaz

---

### Avril

- 2 avril Après-midi jeux – Ludothèque le Totem  
19 avril Schuss final, fête de fin de saison à La Tzoumaz  
20 avril Course aux œufs – Riddes et La Tzoumaz

Dates sous réserve de modifications.

Plus d'informations sur [www.riddes.ch](http://www.riddes.ch) ou sur [www.latoumaz.ch](http://www.latoumaz.ch)